



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 05-01-2026 /

Dossier complet le : 05-01-2026 /

N° d'enregistrement : 011293/KK P

### 1 Intitulé du projet

Restauration de la lagune retro-littorale et de la zone humide du Cornec sur la commune de Ploubazlanec (22)

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

COMMUNE DE PLOUBAZLANEC

Raison sociale

Mairie

N° SIRET

21220210500012

Type de société (SA, SCI...)

Collectivités territoriales

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

VIBERT

Prénom(s)

Richard

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie                                                                                                                     | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 14. Travaux, ouvrages et aménagements dans les espaces remarquables du littoral et mentionnés au 2° et au 4° du R. 121-5 du code de l'urbanisme., 14A |                                                                                                                                                                      |

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site d'étude est la lagune du Cornec. Elle est formée par un double tombolo (cinq occurrences connues dans le monde), c'est-à-dire deux bandes de dépôt sédimentaire, qui isolent une zone humide du reste de l'océan. Ce contexte très particulier crée un milieu exceptionnel. Le site est sensible et remarquable. Il est classé en zone Natura 2000, ZPS, ZSC, en site classé et en site inscrit. La lagune est en articulation avec le paysage littoral ouvert. Les vues y sont ouvertes mais dégradées par le stationnement à l'est. Aujourd'hui, le remblai lié au chemin de randonnée du GR 34 forme une rupture dans le fonctionnement hydraulique du site, le parking enherbé de 1200 emplacements constitue une pollution visuelle et représente un risque de pollution aux hydrocarbures et enfin l'érosion des parcelles agricoles entraîne un atterrissement de la zone humide. Le projet vise à restaurer le fonctionnement écologique et paysager du site du Cornec à Ploubazlanec, fortement dégradé par des remblais, l'érosion agricole et la surféquentation littorale. 3 scénarios de projet ont été étudiés. Celui retenu concerne notamment un aménagement littoral qui n'est pas équipé de platelage, une mutualisation GR34 avec voie vélo en rive sud du site et un remeandrage et des aménagements

#### 4.2 Objectifs du projet

- Restaurer l'équilibre écologique et hydraulique - Restaurer la lagune par l'arasement des remblais (ou suppression de la digue) et la réouverture des écoulements hydrauliques (doux et salins) entre la zone humide et la lagune - Replacer les écoulements au cœur de la zone humide par le comblement de fosse et de dépressions ; - Recréer un ru avec un lit naturel pour obtenir un habitat de type rivulaire, loin du fosse actuel ; - Réduire les apports de limons provenant des terres agricoles, par la plantation de haies et le profilage du ru : - Rouvrir les milieux arbustifs de la friche au profit du Crapaud calamite, de la Vipère péliade et de la flore ; - Offrir des habitats de ponte (aujourd'hui infructueuses) pour le Crapaud calamite par étrepage de la zone humide. - Préserver et mettre en valeur le site - Paysager et requalifier le parking pour atténuer son impact visuel et réduire les risques de pollution ; - Limiter les impacts de la fréquentation (GR 34, promeneurs) par la mise en place d'un tracé alternatif en retrait ; - Créer des espaces d'observation et d'interprétation à vocation pédagogique afin de sensibiliser le public à la richesse écologique et à la fragilité du site ; - Intégrer les mobilités douces : assurer une continuité de la liaison cyclable et envisager la déconnexion des circulations piétonnes pour

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux se réfèrent à la rubrique 3.3.5.0. de la nomenclature annexée à l'article L.214-1 du code de l'environnement. Cette rubrique, introduite par le Décret n° 2023-907 du 29 septembre 2023, permet de soumettre à déclaration uniquement les projets de restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques. Le projet faisant l'objet d'un Dossier Loi sur l'Eau (rubrique Déclaration), un certain nombre d'éléments, notamment concernant la phase travaux, y seront précisés. L'ensemble des mesures en phase travaux est présente dans l'annexe "8.2 Notice de présentation de l'état initial du site, du projet et des impacts potentiels sur l'environnement". Le chantier sera réalisé en période d'étiage afin d'assurer la sécurité du chantier et d'éviter des désagréments de toutes sortes (érosion, pollution accidentelle, débordements, etc.). Les mois de septembre et d'octobre et éventuellement de novembre (en fonction des années), sont les plus favorables en termes de pluviométrie. Cette période permet de réaliser les travaux en assec et de limiter les risques de ravinement sur les emprises chantier. Les travaux en zone de marnage des marées seront réalisés en dehors de toute grande marée, avec une intégration du calendrier des marées pour éviter tout travail et engin durant les coefficients > 96. Pour les plantations, la période offrant à la fois des conditions hydrologiques favorables et une bonne reprise des aménagements végétaux s'étale de début septembre à fin octobre, voire jusqu'à fin novembre. Afin d'éviter le risque de destruction et de dérangement de nichées des espèces d'oiseaux se reproduisant dans les emprises du projet ou à proximité, les travaux seront réalisés entre le 1er août et 29 février. Concernant les espèces

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les principaux aménagements réalisés sont les suivants : - Sur la lagune : Arasement du remblai (ou suppression de la digue) du GR34 et des buses sous-jacentes / Aplatissement des surfaces entre le muret et la lagune (nivelage) : comblement du fossé entre le muret et le remblais / Comblement des dépressions à proximité du muret et des grands trous dans le muret pour limiter le drainage de la zone humide perchée par rapport à la lagune / Végétalisation progressive des chemins existants attenants à la lagune. - À l'est de la lagune, au niveau de la dune : Création d'un espace d'observation et d'interprétation à vocation pédagogique afin de sensibiliser le public à la richesse écologique et à la fragilité du site (mise en place d'une barrière avec panneau pédagogique intégré et d'un banc / Aménagement temporaire (plot bas bois et filin métallique) - Sur la zone humide : Etrepage parties de zones humides pour la reproduction du crapaud calamite / Reouverture de milieux se refermant afin d'améliorer la mosaïque d'habitats, ainsi que de faciliter la gestion post-intervention par la commune / Ponctuellement, suppression de talus et ouverture de talus. - Sur le ru : Remeandrage au cœur de la zone humide / Reprofilage adapté à la très forte pente pour limiter l'incision et favoriser l'imbibition de la zone humide / Débusage et comblement de l'ancien « lit » (ou fosse) / Enlèvement du drain sur la parcelle n°0447, pour découvrir l'une des sources du ru. - Sur les parkings et parcelles : Création et/ou végétalisation de talus bocagers pour ralentir le ruissellement, limiter l'érosion et briser la vue néfaste depuis le littoral / Création de traversées piétonnes dont certaines en mélange terre-pierre / Création d'un aménagement cyclable et piéton en retrait du littoral s'accompagnant

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Dossier Loi sur l'Eau, incluant l'évaluation des incidences Natura 2000 - Dossier de demande de travaux en site classé - Avis de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet                                                                                 | Valeurs                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| Longueur globale du ru reamenage<br>Pente globale actuelle du ru reamenage<br>Largeur du GR34/piste cyclable a creer | (200, m) (6, %) (2.5, m) |

## 4.6 Localisation du projet

**Adresse et commune d'implantation**

Numéro : Voie : Chemin de Cornec

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Localité : Chemin de Cornec 22620 Ploubazlanec

Code postal : 22620 BP : Cedex :

## Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long.: 3°13'36"O , " Lat.: 48°48'53"N , "

**Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement**

Point de départ : Long. : ° ' '' Lat. : ° ' ''Point de d'arrivée : Long. :   °   '   " Lat. :   °   '   "

**Communes traversées :**

**Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :**

PLU de la commune de Ploubazlanec, approuve le 12/12/2023. Le projet est situe en zone Nrs, Nr et Nmr correspondant a des secteurs inscrits en espaces naturels remarquables.

① Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                        | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?                                                              | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La partie nord de la zone d'etude se trouve dans la ZNIEFF de type 1 «ARCOUEST» et dans la ZNIEFF de type 2 «Estuaires du Trieux et du Jaudy». |
| En zone de montagne ?                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?                                                                                                  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone couverte par un arrete de biotope la plus proche est situee a environ 44 km a vol d'oiseau, il s'agit du Cap d'Erquy.                  |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?                                                                                                                      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune de Ploubazlanec est une commune littorale, la zone d'etude longe la mer sur son flanc nord.                                         |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La reserve naturelle regionale la plus proche est situee a environ 7 km a vol d'oiseau, il s'agit du Sillon de Talbert.                        |

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                    | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?                                             | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de l'Etat de première échéance qui concerne le réseau routier national (RN 12 et RN 176) dont le trafic annuel est supérieur à 6 millions de véhicules a été approuvé par arrêté préfectoral du 28 décembre 2011. Le PPBE de quatrième échéance a été approuvé par AP le 2 juillet 2024. Aucune infrastructure routière majeure n'est située |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le monument historique le plus proche est la Chapelle de Perros-Hamon située à environ 2 km au sud de la zone d'étude.                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?                                                                                                 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La zone d'étude a fait l'objet d'un inventaire zones humides dans le cadre du présent projet. Les zones humides identifiées couvrent 3,93 ha, principalement situées dans le fond de vallée. L'ensemble des zones humides est cartographié dans la notice présentée en annexe.                                                                                                                   |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Ploubazlanec n'est pas concernée par un PPRN ou PPRT. En revanche, la partie nord de la zone d'étude est concernée par un aléa fort concernant le risque submersion marine.                                                                                                                                                                                                        |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?                                                                                                                        | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?                                                                                                                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | L'est de la zone d'étude, correspondant à l'actuel parking, est identifié comme un ancien site de stockage de déchets de marées noires de Cornec. (voir détail dans la notice présentée en annexe) Le réaménagement du site sera l'occasion de limiter la pollution automobile de la D789 et du parking en direction du littoral.                                                                |
| Dans une zone de répartition des eaux ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?                                | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site de projet n'est pas situé dans un Périmètre de Protection de captage d'eau.                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Dans un site inscrit ?                                                                                                                                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La zone d'étude se situe en limite du site inscrit de la zone cotière                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui                                 | Non                      | Lequel et à quelle distance ?                                                                                       |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| D'un site Natura 2000 ?                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La partie nord de la zone d'etude se trouve dans la zone Natura 2000 Directive Oiseaux et Habitats «Tregor - Goelo» |
| D'un site classé ?                            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La zone d'etude se situe en site classe (Estuaires du Trieux et du Jaudy)                                           |

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |                                                                                                             | Oui                                                                        | Non                                                  | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                                        | <input type="checkbox"/>                                                   | <input checked="" type="checkbox"/>                  | Le projet n'entraîne pas de prélèvements d'eau.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                         | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?              | <input type="checkbox"/>                                                   | <input checked="" type="checkbox"/>                  | Le projet n'impliquera pas de drainages/ou de modifications prévisibles des masses d'eau souterraines.                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?                                                                          | <input checked="" type="checkbox"/>                                        | <input type="checkbox"/>                             | Le projet comprend l'arasement de remblais (ou suppression de digue). Cela permettra de combler les dépressions, fosses et différents trous constatés sur site. Aussi des étrepages de parties de zones humides seront réalisés pour la reproduction du crapaud calamite. Le projet permettra la réouverture de milieux arbustifs de la friche au profit du crapaud calamite, de la vipère peliade |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input checked="" type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> | Quelques matériaux provenant de l'extérieur permettront la mise en place notamment des aménagements cyclables (stabilise en sable de granite, mobilier vélo) et des espaces d'observation et d'interprétation à vocation<br>Les matériaux amenés sur site pourront concerner des ressources naturelles du sol ou du sous-sol.                                                                      |

| Incidences potentielles |                                                                                                                                                                                           | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?                                                                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet n'aura pas d'impact sur les équipements d'alimentation en eau potable / assainissement puisqu'il ne crée pas de logements supplémentaires et donc d'habitants supplémentaires sur le territoire.                                                                                                                                                                                                                             |
|                         | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Ce point est abordé de manière plus complète dans la notice en annexe que ce soit pour la partie état initial, impacts ou mesures. Des mesures ont été prises pour limiter les risques de perturbations, dégradations et destructions de la biodiversité existante. Ces mesures concernent la phase travaux puisque le projet à terme aura une incidence positive sur la biodiversité existante.                                       |
| Milieu naturel          | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Des mesures ont été prises pour limiter les risques de perturbations, dégradations et destructions de la biodiversité existante. Ces mesures concernent la phase travaux puisque le projet à terme aura une incidence positive sur la biodiversité existante. Ce point est abordé de manière plus complète dans la notice en annexe. De plus, un dossier d'incidences Natura 2000 sera réalisé dans le cadre du Dossier Loi sur l'Eau. |
|                         | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?                                                                                                      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet, en créant un sentier GR34/voie vélo vient consommer une petite surface de terres agricoles qui n'étaient pas en zone humide. Il vient également désimpermeabiliser certains espaces du parking existant en y créant des haies. Le reste du projet s'établit sur des sentiers déjà existants ou sur de l'espace naturel qui restera naturel mais dont les fonctionnalités et la richesse                                     |
| Risques                 | Est-il concerné par des risques technologiques ?                                                                                                                                          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet aura une incidence positive sur les risques technologiques et notamment la pollution des sols en requalifiant le parking pour atténuer son impact visuel et réduire les risques de pollution.                                                                                                                                                                                                                                |
|                         | Est-il concerné par des risques naturels ?                                                                                                                                                | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La zone de projet est concernée par le risque submersion marine (aléa fort), le projet ne vient pas modifier ce risque ni les autres risques. Il vient même ralentir les écoulements et créer davantage d'espaces de rétention des crues. Le projet va permettre de végétaliser davantage le site avec notamment la mise en place d'un certain nombre de haies et la revegetalisation de certains                                      |
|                         | Engendre-t-il des risques sanitaires ?                                                                                                                                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'engendre pas de risques sanitaires. Les aménagements du projet n'ont pas de nature à altérer la santé des riverains de la zone de projet.                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|                         | Est-il concerné par des risques sanitaires ?                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

| Incidences potentielles |                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nuisances               | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase travaux, quelques vehicules de chantier peuvent etre amenes a circuler sur le site de projet. Les travaux sont temporaires. En phase exploitation, aucun déplacement ne sera effectue, tous les vehicules seront stationnes sur les aires dediees a proximite du site. Globalement, les trafics au niveau de la lagune de Cornec seront similaires aux trafics actuels, surtout importants en periode estivale. |
|                         | Est-il source de bruit ?                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase travaux, le projet sera source de bruits, dus a l'activite de chantier. La circulation de quelques vehicules de chantier entrainera egalement quelques nuisances sonores, considerees comme non significatives. En                                                                                                                                                                                              |
|                         | Est-il concerné par des nuisances sonores ?    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                         | Engendre-t-il des odeurs ?                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase travaux, le projet peut etre source de nuisances olfactives ponctuelles, generees notamment par les quelques engins de chantier amenes a intervenir sur le site. En phase exploitation, le projet n'emet aucune odeur.                                                                                                                                                                                          |
|                         | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                         | Engendre-t-il des vibrations ?                 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                         | Est-il concerné par des vibrations ?           | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                         | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                         | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                         |                                                |                                     |                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Émissions               | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase travaux, le projet sera a l'origine d'emissions de polluants atmospheriques et de gaz a effet de serre, dus a l'activite des quelques engins de chantier amenes a intervenir sur le site. Ces emissions sont negligeables. En phase exploitation, le projet n'emet aucun rejet dans l'air.                                                                                                                      |
|                         | Engendre-t-il des rejets liquides ?            | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                         | Si oui, dans quel milieu ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

| Incidences potentielles            |                                                                                                                                             | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Émissions                          | Engendre-t-il des effluents ?                                                                                                               | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                                    | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                                                                  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase travaux, les seuls déchets produits seront de la terre végétale et des déchets verts dus à la réouverture des milieux au niveau du ru. En phase exploitation, aucun déchet n'est généré.                                                                                                                     |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun élément patrimonial ou haies à protéger ne seront impactés par le projet. Au contraire, le projet vise à préserver et mettre en valeur le site. Les différents aménagements qui seront réalisés sont présentés dans la notice en annexe.                                                                        |
|                                    | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | L'usage des sols restera globalement le même. Les circulations cyclables pourront être légèrement plus importantes mais elles ne seront pas significatives à l'échelle du site. Des espaces d'observations et pédagogiques seront créés sur certains points de vue du projet qui n'étaient aujourd'hui pas valorisés. |

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Une analyse des incidences et mesures précise a été réalisée et est présentée dans l'annexe ""8.2 Notice de présentation de l'état initial du site, du projet et des impacts potentiels sur l'environnement"" Seule la phase travaux est impactante pour le projet, en effet, à terme le projet aura une incidence positive que ce soit sur l'eau (quantitativement et qualitativement), sur les zones humides ou sur la biodiversité (faune, flore, habitats, fonctionnalités écologiques). Un certain nombre de mesures seront mises en place pour réduire les impacts pouvant être générés par la phase travaux : - R1 : Limitation des emprises travaux balisage des secteurs à enjeu avant travaux - R2 : Balisage des pistes de circulation - R3 : Optimisation de la gestion des matériaux (déblais, remblais) - R4 : Dispositif préventif contre une pollution des eaux - R5 : Lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes - R6 : Adaptation des engins et dispositifs limitant les impacts liés aux passages - R7 : Débroussaillages et coupes manuels - R8 : Adaptation du calendrier de travaux Le projet ambitionne une amélioration nette de la biodiversité. L'application de l'ensemble des mesures édictées dans la notice d'incidence permet la prise en compte de la sensibilité écologique actuelle du site, notamment en phase travaux, et minimisera les impacts sur le milieu naturel. Après application de la séquence ERC, les impacts résiduels pour les espèces protégées et patrimoniales seront négligeables à positif. En l'absence d'impact résiduels significatifs, aucun dossier de demande de dérogation pour les espèces protégées n'est nécessaire.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet vise à restaurer le fonctionnement écologique et paysager du site du Cornec, fortement dégradé par des remblais, l'érosion agricole et la surfrequentation littorale. Les aménagements visent à restaurer l'équilibre écologique et hydraulique du site, à le préserver et le mettre en valeur. Une analyse des incidences et mesures précises a été réalisée et est présentée dans l'annexe "8.2 Notice de présentation de l'état initial du site, du projet et des impacts potentiels sur l'environnement". Après application de la séquence ERC, les impacts résiduels pour les espèces protégées et patrimoniales seront négligeables à positifs. À terme le projet a des impacts positifs sur l'eau et la biodiversité. Le projet n'aura que des impacts très limités concentrés sur la phase travaux et ne nécessite donc pas d'étude d'évaluation environnementale

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                          |
|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 2     | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> |
| 3     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 4     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <input type="checkbox"/> |
| 5     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé                                                                                                                                                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> |
| 6     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/> |
| 7     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet |  |                          |
|-------|--|--------------------------|
| 1     |  | <input type="checkbox"/> |
| 2     |  | <input type="checkbox"/> |
| 3     |  | <input type="checkbox"/> |
| 4     |  | <input type="checkbox"/> |
| 5     |  | <input type="checkbox"/> |

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom MASSE

Prénom benoit

Qualité du signataire Directeur des Services Techniques

À Ploubazlanec

Fait le 05-01-2026 /  /  /  /



Signature du (des) demandeur(s)